

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE
NATIONALE : *service des plans et moyens ; sous-
direction administrative et financière ; bureau de la
réglementation administrative et financière.*

**DÉCISION N° 38118/DEF/GEND/PM/AF/RAF
portant abrogation d'un texte.**

Du 13 mars 2006.

NOR D E F G 0 6 5 0 3 6 9 S

Texte abrogé :

Circulaire 17710/DEF/GEND/LOG/ADM du 04
juillet 1990 (BOC, p. 3771 ; BOEM 652-0) et
ses modificatifs des 26 juillet 1990 (BOC,
p. 3772) et 5 octobre 1992 (BOC, p. 3601).

Mot(s) clef(s) : BULLETIN OFFICIEL DES
ARMEES

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP,
2006, texte 12.

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Circulaire 17710/DEF/GEND/LOG/ADM du 04
juillet 1990 (BOC, p. 3771 ; BOEM 652-0) et ses
modificatifs des 26 juillet 1990 (BOC, p. 3772) et 5
octobre 1992 (BOC, p. 3601).

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général, sous-directeur administratif et financier,

Jean-Jacques ROUCOULES.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE
NATIONALE : *service des plans et moyens ; sous-
direction administrative et financière ; bureau de la
réglementation administrative et financière.*

**DÉCISION N° 38139/DEF/GEND/PM/AF/RAF
portant abrogation d'un texte.**

Du 13 mars 2006.

NOR D E F G 0 6 5 0 3 7 0 S

Texte abrogé :

Instruction 4850/DEF/GEND/LOG/ADM du 23
février 1988 (BOC, p. 1798 ; BOEM 652-0) et
ses modificatifs des 25 mai 1988 (BOC,
p. 3151), 22 décembre 1988 (BOC, p. 6664),
17 novembre 1989 (BOC, 1990, p. 71), 22 jan-
vier 1990 (BOC, p. 879), 2 mars 1990 (BOC,
p. 3767) et 2 avril 1991 (BOC, p. 1198).

Mot(s) clef(s) : BULLETIN OFFICIEL DES
ARMEES

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP,
2006, texte 13.

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Instruction 4850/DEF/GEND/LOG/ADM du 23
février 1988 (BOC, p. 1798 ; BOEM 652-0) et ses
modificatifs des 25 mai 1988 (BOC, p. 3151), 22
décembre 1988 (BOC, p. 6664), 17 novembre 1989
(BOC, 1990, p. 71), 22 janvier 1990 (BOC, p. 879), 2
mars 1990 (BOC, p. 3767) et 2 avril 1991 (BOC,
p. 1198).

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général, sous-directeur administratif et financier,

Jean-Jacques ROUCOULES.